

# Message

---

De : La Caisse d'Epargne  
Objet : DEMANDEZ OU RENOUVELEZ VOTRE DISPENSE D'ACOMPTE POUR 2020 !  
Date : 04/10/2019 13:38:27

## Contenu du message

Monsieur SEREIN,

Savez-vous que vous pouvez demander avant le 30 novembre 2019 ©tre dispens°(e) du pr°lèvement forfaitaire faisant office d'acompte d'imp°t sur le revenu pour les int°r°ts et/ou les dividendes ©percevoir en 2020 ? (selon conditions d°finies par l'administration fiscale)

Pour plus d'informations ou formuler votre demande, contactez votre conseiller ou rendez- vous dans votre espace personnel de banque ©distance, rubrique Assistance et SAV, puis " Mon Epargne " et " Fiscalit° ".

Votre Caisse d'Epargne

*Les personnes concern°es par nos traitements b°n°ficient © tout moment pour les donn°es © caract±re personnel les concernant et dans les conditions pr°vues par la loi, d'un droit d'acc±s, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, ©la portabilit°, ©communiquer des instructions sur leur sort en cas de d°c±s, de retrait de leur consentement (si donn°) et du droit de former une r°clamation aupr±s de l'autorit° comp°tente. Les modalit°s d'exercice de ces droits sont d°taill°es sur notre notice d'information sur la protection des donn°es personnelles accessible © l'adresse suivante <https://www.caisse-epargne.fr/da/file/fre-LA/360030> et © tout moment sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr) ou sur simple demande aupr±s de votre agence.*

*D°l°gu° ©la Protection des Donn°es : Caisse d'Epargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.*

**" Ce message ne permet pas de r°ponse. Si vous souhaitez communiquer avec votre conseiller, nous vous invitons ©cr°er un nouveau message. "**